



Parcours géocaching de Cipières

Un parcours créé par l'association Les Géophiles www.lesgeophiles.fr

Le parcours fait environ 5,5 km ; 265 m de dénivelée et 2 h 00 de marche.

Le géocaching c'est quoi, comment ça marche ?

Le géocaching est un loisir qui utilise la technique du géo-positionnement par satellite (GPS) pour rechercher des « géocaches », dans divers endroits à travers le monde.

Pour trouver une « géocache », on a besoin de coordonnées GPS. Une « géocache » est constituée la plupart du temps, d'un petit contenant étanche et résistant, comprenant un registre des visites, voir d'un ou plusieurs « trésors »...

Lorsque plusieurs « géocaches » se suivent, on appelle cela un parcours et les « géocaches » sont souvent « virtuelles » se dévoilant au fur et à mesure, le plus souvent en répondant à des énigmes et ne présentant plus de contenant...

Le géocaching se pratique, soit avec un GPS de randonnée, soit à l'aide d'une application, souvent gratuite, telle que « Alpine Quest » ou « Google Maps » ou une autre sur un smartphone.

Avec un GPS de randonnée, vous serez guidé par l'outil pour la saisie des coordonnées.

Avec un smartphone, vous saisirez une latitude (Nord) et une longitude (Est) en degrés (°) et minutes (').

- Si vous utilisez « Alpine Quest », vous saisirez les coordonnées en fonction du masque de saisie, qui correspondra généralement à : 43° 50.373' N 06° 48.356' E
- Si vous utilisez « Google Maps », vous devrez saisir les coordonnées de la façon suivante : 43 50.373, 06 48.356 en prenant soin de respecter les espaces, les points, la virgule, soit (si nous exagérons) : 43^{espace}50^{point}373^{virgule}espace06^{espace}48^{point}356

Si vous souhaitez en savoir plus, retrouvez toutes les explications sur notre site Internet : www.lesgeophiles.fr

La pratique du géocaching est placée sous la responsabilité et le bon sens de chacun, en randonnée dans la Nature, avec l'équipement nécessaire et les précautions d'usage. La discrétion est un principe de base du géocaching.

Présentation du projet

Le développement du parcours s'est fait en partenariat avec la mairie de Cipières et avec l'Espace Numérique Citoyens des Monts d'Azur de la Communauté d'Agglo du Pays de Grasse. Il a reçu le soutien du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur dans le cadre d'un projet Espace Valléen dont le but est de faire découvrir la richesse des patrimoines tant naturels que culturels de ce territoire.

Dans le cadre de ce projet, d'autres parcours sont à découvrir sur notre site www.lesgeophiles.fr

Le « jeux »

La finalité de ce parcours est, comme pour tous les parcours développés dans le cadre du projet, de trouver la cache finale et de l'ouvrir par l'intermédiaire d'un code d'accès pour y découvrir les informations que recèle le parcours.

Le « jeux » proposé pour découvrir ce code d'accès consiste à retrouver sur le terrain des détails que nous vous proposons en photo. Cette fois, nous vous fournissons les coordonnées GPS.

Neuf images proposées, neuf étapes et neuf lettres à identifier pour constituer un mot qui correspond en provençal à un élément d'un patrimoine ancien.

De ces neuf lettres, vous ne garderez que les voyelles et les chiffres qui leur correspondent pour constituer le code d'accès.

Descriptif du parcours

Le parcours est scindé en deux parties très distinctes. La première vous fera découvrir la montagne et la pierre sèche, un patrimoine important dans la région. La seconde se concentre sur le village, superbe et rare.

Vous aurez donc l'occasion de profiter du grand air et des superbes paysages sur la face Sud du Cheiron et la vallée du Loup mais aussi des rues étroites et ombragées, des escaliers, des ponts et autres constructions typiques des villages provençaux de montagne.

Restez bien, s'il vous plaît, sur les pistes et les sentiers afin de respecter les espaces agricoles. Quand cela n'est pas possible, longer les champs sans jamais les traverser. Merci.

Érigé sur un éperon à 763 mètres d'altitude, face au massif du Cheiron, Cipières, commune du parc naturel régional des Préalpes d'Azur, domine les gorges du Loup. L'étymologie de son nom, « cipparia », dérivé de « cippus », signifierait « borne » ou « limite », destinée à indiquer le chemin notamment.

Apprécié pour ses parcours pédestres, Cipières est traversé par les sentiers de grande randonnée GR4 et GR51.

Tourné vers l'élevage ovin, réputé pour la culture du blé, des lentilles et des pois chiches, Cipières a longtemps été, l'un des greniers du pays Grassois. De nombreuses aires de battage demeurent encore visibles.

Les générations passées ont façonné avec acharnement cette terre hostile, créant des clapiers et des restanques. Des cabanes de pierres ou « bories », très nombreuses sur le terroir, évoquent encore la vie pastorale d'antan.

La végétation méditerranéenne accompagne le promeneur à chaque pas. Thym, genêts, lavandes sauvages, sauge sclarée et autre sarriette, composent une odorante garrigue. A Cipières, où tout respire la Provence, le visiteur renoue quelques heures durant, avec l'univers romanesque de Pagnol et Giono.

*« C'est dans la mémoire de la pierre que nous allons retrouver les traces de l'occupation de l'Homme, de son travail patient et acharné pour tenter de survivre. Mais en même temps, nous serons étonnés de découvrir des artistes, car constructions et aménagements du terrain sont d'une beauté surprenante. **Seul matériau : la pierre. Seul outil : la main.** Art de la pierre sèche qui, par sa simplicité extrême, révèle l'insaisissable perfection enfoui au plus secret de l'esprit humain » Daniel Thiery.*

Prolongement !

Au départ de Cipières le GR4 vous mènera directement sur le plateau de Calern vers Caussols, le GR 51 sur le plateau de Cavillone vers Gourdon.

Insolite !

La vue sur le Cheiron et les gorges du Loup sont splendides tout au long d'une grande partie du parcours.

Le territoire

La commune de Cipières fait partie de La Communauté d'agglomération Sophia Antipolis et du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur depuis 2012.

Vous pénétrez dans des milieux fragiles abritant de nombreuses espèces protégées et endémiques

Quelques recommandations à suivre :

- Empruntez les sentiers balisés : le piétinement dégrade les habitats et espèces protégées.
- Les véhicules doivent rester sur les voies ouvertes à la circulation publique (Code forestier)
- Ne stationnez pas hors des lieux aménagés à cet effet.
- Respectez les activités agricoles et pastorales : ne traversez pas les prairies, cultures et clôtures, n'approchez pas les troupeaux et les patous.
- Restez discrets et tenez les chiens en laisse pour la quiétude de la faune et des troupeaux.
- Respectez les plantes, les animaux et les fossiles : la récolte et la destruction des espèces protégées sont prohibées.
- Rempportez vos déchets avec vous.
- Attention au risque incendie : les feux et cigarettes sont interdits dans les milieux naturels.

Nous espérons que ce parcours vous apportera autant de plaisir de découverte que nous en avons eu dans sa réalisation.

Enfin, n'oubliez pas que vous êtes sur un territoire sensible !

Et n'hésitez pas à visiter notre site www.lesgeophiles.fr

Notre association accompagne toute l'année différents publics à la découverte de ce territoire des Préalpes de Grasse...

